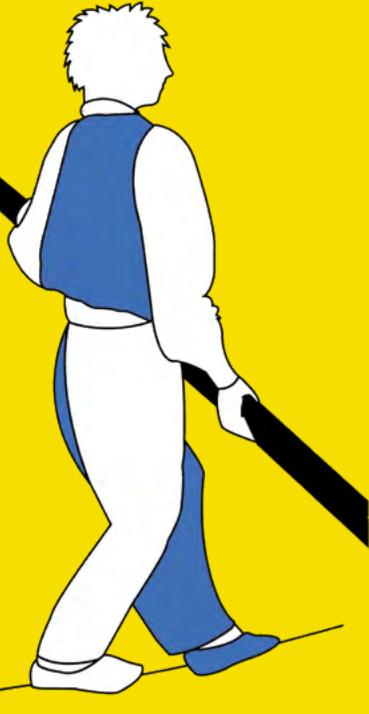


# Action

u  
t  
o  
n  
o  
m  
i  
e

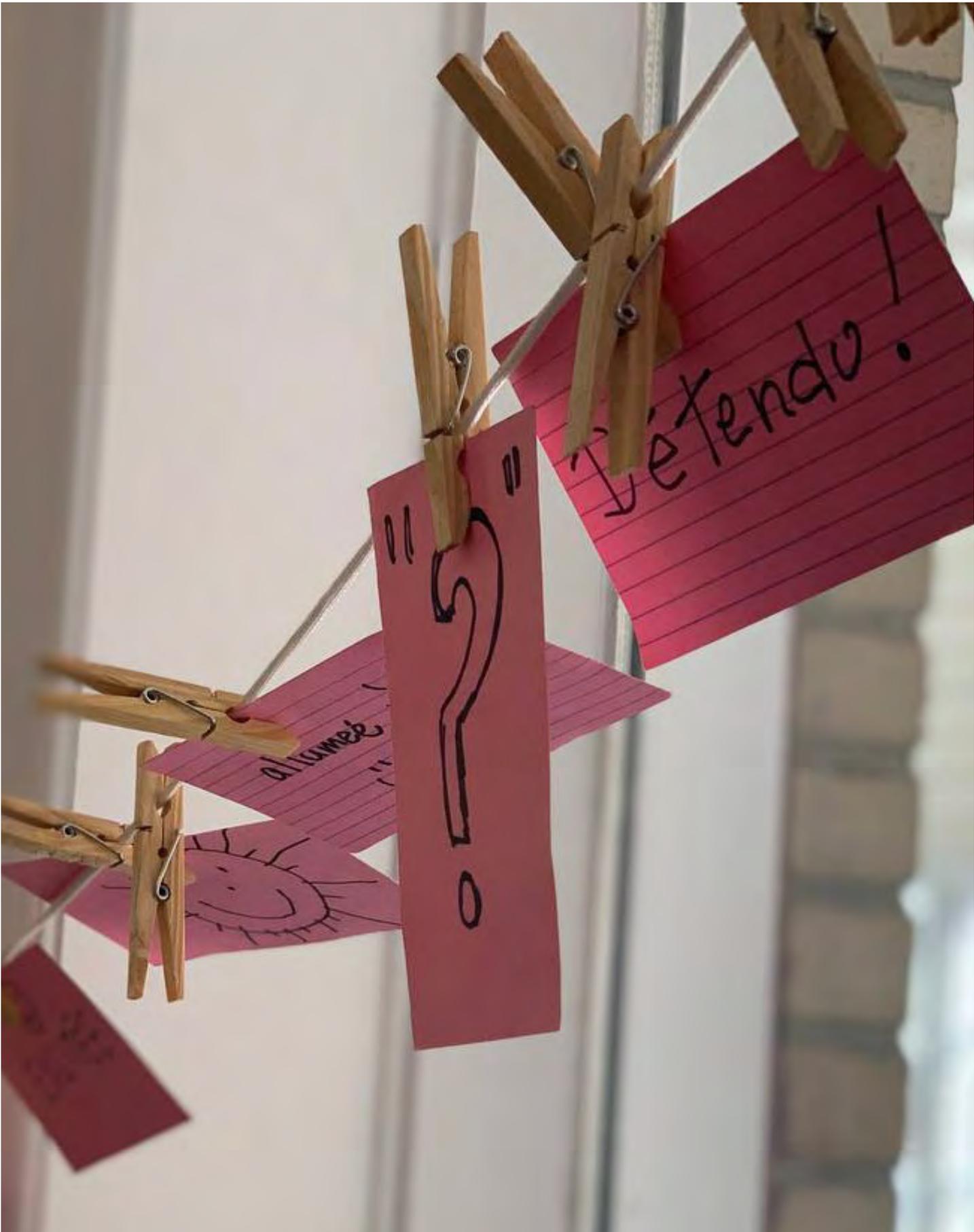


**Le collectif  
pour la défense  
des droits  
en santé  
mentale  
de Montréal**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**2022 | 2023**

*Une année de transition*



# Table des matières

Mot de la présidente.....	4
Mot de la coordonnatrice.....	5
Mission et objectifs .....	6
Équipe.....	7
Faits saillants.....	8
Témoignages.....	9
Bilan du plan d'action 2022-2023	
Gestion.....	10
Aide individuelle .....	11
Dossiers systémiques en défense de droits .....	15
Sensibilisation et formation .....	24
Vie associative.....	28
Collaborations .....	31
Communications .....	32
Perspectives 2023-2024.....	33
Remerciements .....	34



## Acronymes utilisés

**ACSM** – Association canadienne pour la santé mentale  
**AGA** – Assemblée générale annuelle  
**AGIDD-SMQ** – Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec  
**AJSH** – autorisation judiciaire de soins et/ou d'hébergement  
**CAMÉE** – Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel de Montréal-Nord  
**CCPC** – Centre communautaire Petite-Côte  
**CEAF** – Centre d'éducation et d'action des femmes  
**CFHI de RDP** – Centre de la famille haïtienne et interculturel de Rivière-des-Prairies  
**CFMTL** – Club de Football de Montréal  
**CIUSSS** – Centre intégré universitaire de santé et services sociaux  
**CRÉMIS** – Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté

**CSN** – Confédération des syndicats nationaux  
**DPJ** – Direction de la protection de la jeunesse  
**ÉRASME** – Équipe de recherche-action en santé mentale et culture  
**FRAPRU** – Front d'action populaire en réaménagement urbain  
**HLM** – Habitation à loyer modéré (ou modique)  
**LDL** – Ligue des droits et libertés  
**NDG** – Notre-Dame de Grâce  
**OPDS** – Organisation populaire des droits sociaux  
**PAISM** – Plan d'action interministériel en santé mentale  
**PASM** – Plan d'action en santé mentale (2015-2020)  
**PCEIM** – Projet collectif en inclusion à Montréal  
**PITREM** – Programme d'information sur le travail et la recherche d'emploi de Montréal  
**PSOC** – Programme de soutien aux organismes communautaires

**RACOR** – Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale de l'île de Montréal  
**RAPSIM** – Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal  
**RIOCM** – Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal  
**RRASMQ** – Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec  
**SQDI** – Société québécoise de la déficience intellectuelle  
**TAQ** – Tribunal administratif du Québec  
**TGFM** – Table des groupes de femmes de Montréal  
**TROVEP** – Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire

# Mot de la présidente

Ouf!

Tout change toujours et de plus en plus vite on dirait. 2022-2023 a été une méchante grosse année pour tellement de monde... J'en conserve beaucoup de fierté d'appartenir à Action Autonomie, le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal. Fierté pour ce qui a été accompli au cours des derniers mois, pour la souplesse et la capacité d'adaptation démontrées par l'équipe permanente de travail transformée par les départs survenus et enrichie de nouvelles recrues, et fierté pour la qualité de l'engagement des membres du conseil d'administration.

Comme dans toutes les organisations, qu'on parle de ressources humaines ou d'argent, l'heure est aux bilans et aux ajustements nécessaires. Par bonheur, Diane, notre nouvelle coordinatrice, s'est avérée la perle humaine dont nous avons concrètement besoin dans le contexte. Nous avons donc réussi encore cette année à garder le cap quant au respect des droits en santé mentale et pouvons entrevoir la suite de notre action.

Pour ma part, c'est avec soulagement que je termine mon mandat et que j'envisage une certaine retraite afin de digérer l'expérience des six dernières années. Mon passage au C.A. m'a fait évoluer et je me sens psychologiquement plus forte. Grâce à l'existence d'Action Autonomie dans notre société, l'avenir m'apparaît moins inquiétant. Merci à toutes ces personnes extraordinaires que j'ai pu y côtoyer et qui m'ont nourrie dans mon besoin de solidarité.

Line Robitaille



# Mot de la coordonnatrice

Je suis très fière de vous présenter le rapport d'activité de ma première année en tant que coordonnatrice d'Action Autonomie. Une équipe de travail enthousiaste et compétente, un conseil d'administration curieux, ouvert et généreux, des membres présents et participatifs, que demander de plus pour entreprendre la transition d'une coordination et maintenir une vigilance face à une crise difficile pour un grand nombre de la population, et plus particulièrement pour toutes les personnes utilisatrices de services en santé mentale de plus en plus marginalisées au fil des événements.

Malgré une période de transition, de nouveaux visages, d'arrivées et de départs, de deuils et de découvertes, de nouvelles façons de faire et d'agir, un travail important s'est réalisé : en accompagnement individuel ou collectif, en recherche, en sensibilisation ou en communication, l'équipe d'Action Autonomie a déployé toutes ses énergies pour répondre aux besoins de sa mission tout en mettant en place des mécanismes qui traceront la voie à une augmentation de la contribution et de la diversification de ses membres.

Je vous souhaite une belle lecture de nos actions dans cette année 2022-2023.

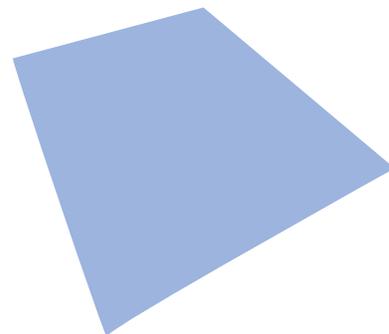
Diane Dupuis



# Mission et objectifs

## La mission d'Action Autonomie

vise la défense des droits des personnes ayant utilisé volontairement ou non des services en santé mentale par une approche d'éducation, de *self-advocacy* (autoreprésentation) favorisant l'appropriation du pouvoir individuel et collectif et l'autonomie des personnes.



## Action Autonomie a pour objectifs de :

**Regrouper les personnes** ayant utilisé volontairement ou non des services en santé mentale et promouvoir avec celles-ci leurs intérêts en tant que citoyens et citoyennes à part entière de la société, le tout dans un but d'éducation et de prise de conscience de leurs réalités spécifiques.

**Aider ces personnes** en leur donnant les informations nécessaires au sujet des médicaments, médecins, institutions et des droits et recours concernant leur vie quotidienne et les accompagner, à leur demande, dans leur démarche.

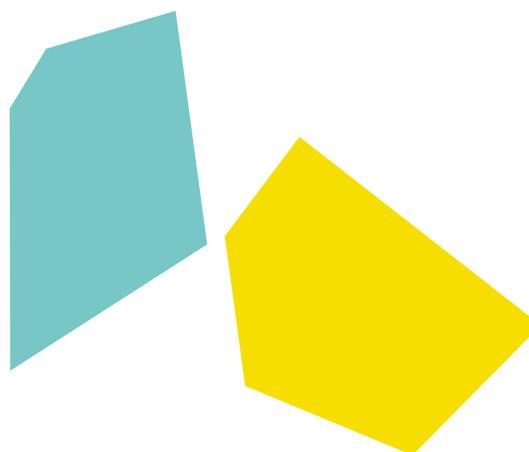
**Établir un rapport** équitable entre les personnes qui utilisent des services de santé mentale et les professionnels et professionnelles en santé mentale.

**Assurer une vigilance** contre les abus et les atteintes aux droits des personnes qui utilisent les services de santé mentale.

**Sensibiliser la population** au vécu des personnes utilisant des services de santé mentale.

**Favoriser et entretenir** des collaborations avec tout organisme et individu ayant des préoccupations similaires.

**Agir comme porte-parole** des personnes utilisatrices des services en santé mentale dans les dimensions sociales et thérapeutiques.



# Équipe

## Conseil d'administration

Line Robitaille, présidente  
Linda Little, vice-présidente  
Nathalie Deguire, secrétaire  
Frédéric Hutow, trésorier  
Grace Davis, administratrice  
Sylvain Desforges, administrateur  
Daniel Foucher, administrateur  
Mitsou Lefebvre-Lafrance, administratrice  
Dianne Saint-Pierre, administratrice

## Permanence

Diane Dupuis, coordonnatrice  
Louise Baron, conseillère en défense de droit  
Marilou Blais-Tremblay, chargée de dossiers  
Kevin Boire, conseiller en défense de droit  
Brigit-Alexandre Bussière,  
adjointe administrative  
Isabelle Gagnon, conseillère à la vie associa-  
tive, à la mobilisation et aux communications  
Jean-François Plouffe, chargé de dossiers  
et de communication



## Bénévoles non membres

Laurent Cournoyer  
Gabriel Morrissette

## Stagiaires et étudiant.es

Khalil Bellaj, étudiant en droit  
projet Pro Bono  
Zeina Bshara, étudiante en droit,  
projet Pro Bono  
Juliette Da Silva,  
stagiaire en technique policière  
Marie-Frédérique Thériault,  
stagiaire en travail social, UQAM

## Ont quitté l'organisme pendant l'année

Monique Normandeau, administratrice  
Sylvie Cardinal, administratrice  
Tomasz Wasil, administrateur

Nicole Cloutier, coordonnatrice  
Ghislain Goulet, organisateur communautaire  
Louis Jodoin, organisateur communautaire  
Catherine Serrano-Parent, chargée de projet

# Faits saillants

## Les bénéficiaires

Plus de **710 personnes** accompagnées dans leurs démarches

Plus de **1 200 personnes** référées

Près de **10 000 personnes** jointes

## L'équipe

- Nouvelle équipe de travail et nouvelle coordination
- Période d'intégration de la nouvelle équipe
- Amélioration de nos relations avec les médias
- Tenue d'une première journée d'orientation 2023-2024, équipe et conseil d'administration

## Les interventions

Augmentation de **30 %** de nos accompagnements dans les hôpitaux et à la Cour

Près de **1 100 heures** d'implication sociale par les membres

Avancement de notre dossier d'action collective

## Les activités

**11 activités** avec les membres

**2 sessions** de **6 ateliers** *Droits et recours* avec les membres et le public invité

**71 activités** de formation données à l'extérieur

# Témoignages

reçus par courriel ou de vive voix

*(...) J'ai eu la chance de parler avec vous aujourd'hui, et vos réponses documentées, rapides, et votre efficacité m'ont grandement réconfortée. Grâce à nos échanges, je suis convaincue que votre organisme fait œuvre essentielle pour soutenir les personnes de votre clientèle.*

*À Action Autonomie, c'est le seul endroit où je vais et je ne me sens pas regardé avec mépris. Peu importe ma différence, je me sens reçu comme je suis. Les autres sont comme moi et ça, c'est complètement fou!*

*J'ai parlé à ... Lui, là! Il m'a sauvé la vie. Il m'a terrorisé en m'expliquant ce qui allait se produire et, en effet, c'est très exactement ce qui s'est produit! C'était incroyable! Tout ce qu'il m'avait dit s'est passé comme il l'avait dit. Il fallait que quelqu'un me brasse et me calme. C'est exactement ce qu'il a fait. Ça m'a permis de bien comprendre les enjeux.*

*Heureusement, j'ai suivi ses conseils, gardé mon calme, exposé les faits... Le plus incroyable, c'est que ce n'est que la dernière psy qui m'a vraiment écouté. Elle, elle a pris le temps d'écouter ce que j'avais à dire. Je dois ma liberté retrouvée à un de vos conseillers.*

*J'ai encore besoin de lui parler parce que dans le transport, on a perdu mes clés et mon portefeuille... - Richard*

*Ça me fait du bien de te parler... Tu es pas mal la seule personne qui m'écoute et me comprend ces temps-ci.*

*Super, je n'ai jamais eu autant d'information utile. Je vais probablement suivre votre formation Droits et recours*

*Vous êtes la seule personne en trois semaines qui m'a rassuré... - Une personne hospitalisée en psychiatrie à Notre-Dame*

*Merci beaucoup pour votre suggestion de regarder la jurisprudence. Il y a une décision du tribunal qui pourrait m'aider dans mon dossier. Je vais penser à vous demain à l'audition à la cour. Merci c'est super.*

*Ça fait chaud au cœur qu'un organisme prenne notre cause à cœur. Quand ça ira mieux je vais m'impliquer à votre organisme.*

*Quand on vient à Action Autonomie, on ne se sent pas jugés. On est toujours accueillis comme nous sommes... - Plusieurs membres*

### Les ressources humaines

L'année 2022-2023 a été un défi important en ressources humaines : deux départs majeurs emportant dans leur bagage une importante tranche d'histoire de l'organisme et l'arrivée de trois nouvelles personnes : une nouvelle coordination, un nouvel organisateur communautaire et une nouvelle chargée de dossiers.

- Une période d'intégration importante pour les trois nouvelles personnes et des changements pour toute l'équipe;
- L'appropriation de l'histoire et des dossiers;
- Plusieurs rencontres, formations et réunions;
- Des changements majeurs apportés dans le style de gestion invitant davantage la créativité;
- Deux grandes rencontres de type « Lac à l'épaule » pour réfléchir collectivement au travail d'équipe et aux différents aspects de chaque rôle;

- Le départ de notre nouvel organisateur communautaire et la réorganisation de ce poste;
- La création d'un nouveau poste de conseiller / conseillère à la vie associative, à la mobilisation et aux communications, et l'embauche de cette personne.

Il est important de souligner que certains dossiers et travaux n'ont pu être réalisés. Toutefois, l'année s'est bien terminée avec une équipe de sept personnes prêtes à s'engager sur la voie du changement avec ouverture et perspicacité.

De plus, une mise à jour de la *Politique des ressources humaines* a été faite. Un comité de travail composé de deux membres du personnel et de deux membres du conseil d'administration a été mis sur pied. La nouvelle politique a été adoptée par le conseil d'administration en février 2023.

### Base de données

Action Autonomie a fait l'acquisition d'une nouvelle base de données afin de mieux gérer les divers dossiers et d'améliorer son organisation interne. Du travail reste à accomplir.

## Les chiffres...

1 233 demandes d'information  
(1 112 en 2022)

1 259 demandes d'orientation et de référence (1 024 en 2022)

### Les nouvelles demandes d'aide et soutien en défense des droits

599 demandes actives en avril 2022 (problèmes non réglés)

429 nouvelles demandes

318 fermetures de dossiers (problèmes réglés ou absence de nouvelles de la personne)

710 dossiers ouverts au 31 mars 2023

Sur les 429 nouvelles demandes, 284 (66 %) de celles-ci concernent le réseau de la santé

### Demandes associées aux services du réseau de la santé et des services sociaux

Garde en établissement et mesures de contrôle	34 %
Autorisations judiciaires de soins et d'hébergement	21 %
Qualité des soins	6 %
Consentement aux soins	4 %
Accès aux services	8 %
Confidentialité et secret professionnels	7 %
Médication	7 %
Libre choix de l'établissement ou du/de la professionnel.le	3 %
Hébergement et santé mentale	7 %
Régimes de protection	3 %

### 146 concernent d'autres domaines

Justice (TAQ, libérations, conditions, PAISM)	44 %
Droit du travail	15 %
Logement	11 %
Sécurité du revenu	9 %
Qualité de vie	7 %
DPJ	7 %
Discrimination	6 %
Interventions policières	1 %

### Origine des 710 personnes suivies en 2022-2023

Française (Québec et France)	50 %
Britannique (y compris Amérique du Nord)	16 %
Afrique	15 %
Antillaise	5 %
Asiatique	2 %
Autochtone	1 %
Europe de l'Est	1 %
Europe de l'Ouest et Nord	3 %
Haitienne	2 %
Latino-américaine	5 %

### Langue maternelle

Française	62 %
Anglaise	16 %
Arabe	5 %
Espagnole	5 %
Autres	12 %

### Âge

18-34 ans	27 %
35-64 ans	62 %
65 ans +	11 %

### Genre

Féminin	49 %
Masculin	44 %
Autres	7 %



### Impacts sur les personnes

- Règlements de litiges et problèmes de droit
- Reprise de pouvoir sur leur vie
- Hausse de l'estime de soi
- Apprentissages sur les droits et modes de communication adéquats
- Bris d'isolement

### Au-delà des chiffres

Les accompagnements dans les centres de santé se font à la demande des personnes. Sur place, les conseillers et les conseillères peuvent faire un constat réel de la ou des situations et être témoins des pratiques.

L'accompagnement individuel permet d'éviter certains abus, de renseigner la personne sur ses droits et de l'outiller afin qu'elle puisse se défendre. On parle souvent de personnes qui sont aux prises avec des situations difficiles, qui sont fragilisées de toutes sortes de manières et marginalisées la plupart du temps.

#### Témoignage de Amir

Moi, Action Autonomie m'a aidé dans une situation difficile. J'étais très angoissé, car on m'avait dit que si je ne revenais pas à l'hôpital après m'avoir donné ma fin de semaine, la police viendrait me chercher. Après avoir raconté ce qui m'arrivait, Action Autonomie m'a conseillé d'appeler le commissaire aux plaintes de l'hôpital et cet appel a permis que je reste chez moi et la police n'est jamais venue.

Après une période pandémique qui a éloigné physiquement Action Autonomie des personnes directement concernées et de ses membres, un des principaux objectifs de l'année 2022-2023 était d'accentuer les accompagnements physiques à l'hôpital et lors d'audiences afin de créer des liens, d'être plus près des gens qu'on accompagne et augmenter le nombre de membres.

Nous avons augmenté de 30 % nos visites dans les hôpitaux. Les impacts de ces visites sont importants :

- Amélioration de la qualité des soins pour les personnes hospitalisées;
- Renforcement de la confiance pour les personnes hospitalisées;
- Sensibilisation auprès du personnel soignant;
- Possibilité de diminution de mesures de coercition envers les personnes hospitalisées;
- Connaissance de notre organisation auprès d'autres personnes hospitalisées et auprès du personnel soignant qui change constamment.

Rappelons qu'une personne détenue contre sa volonté doit automatiquement recevoir une information éclairée de la part du personnel soignant : entre autres, une documentation où le numéro de téléphone du groupe de défense de droits de la région de l'hospitalisation est indiqué. Ce qui n'est pas toujours le cas.

## Témoignage de Judith

Depuis votre visite, tout le monde a changé son attitude envers moi. Je me suis sentie plus respectée. On voulait m'amener à la cour pour que je subisse des traitements contre ma volonté, et grâce à la visite d'une personne de chez vous, aux discussions qu'il a eues avec moi et avec le personnel médical, l'hôpital a décidé de retirer sa requête et de travailler avec moi.

Une personne se présente à l'urgence d'un hôpital pour recevoir des soins en psychiatrie. On la dirige systématiquement dans une unité fermée, ce qui augmente significativement sa détresse. Elle demande son transfert dans une unité ouverte et refuse le traitement qu'on veut lui imposer. L'hôpital la menace d'une garde préventive. Elle entre en communication avec nous. Nous l'aidons à s'exprimer.

## Témoignage de Laurie

Mon Dieu, après mon téléphone chez vous, à ma grande surprise, je ne me suis jamais sentie écoutée comme cela par les psychiatres. Ils m'ont demandé si je voulais quitter, mais moi, je voulais de l'aide et j'ai pu rester de manière volontaire et pas dans une unité fermée. J'ai pu exprimer mes besoins de santé d'une façon qui permet aux psychiatres de mieux me comprendre, et cela me donne de l'espoir pour m'exprimer de la même manière quand j'aurai encore besoin d'aide.

### Nos accompagnements à la cour

Notre présence permet à la personne accompagnée de mieux comprendre l'ampleur juridique de son dossier et d'exprimer efficacement son point de vue, ce qui peut avoir un impact plus favorable pour elle

Notre présence nous donne accès à de nouvelles informations ou à de nouvelles exigences émises par la Cour, comme la nouvelle obligation des hôpitaux de mentionner les lieux de placements d'hébergement dans les demandes d'autorisation judiciaire de soins, ce qui nous permet par la suite de transmettre les informations aux personnes visées.

Notre présence est aussi remarquée par les avocats et les psychiatres des hôpitaux, ce qui peut, dans certains cas, être favorable à la personne.

Nous tissons aussi les liens avec les avocats alliés et les avocats d'aide juridique, ce qui facilite le travail de collaboration.

#### Témoignage de Carlos

C'était vraiment stressant comme audience, en virtuel en plus. J'étais assis à côté de la psychiatre et c'était vraiment intimidant. Ça m'a aidé à rester concentré que vous soyez là, quelqu'un qui me croit et qui croit en moi,



---

L'accueil individuel est une excellente porte d'entrée pour notre organisme. Elle nous éclaire sur les différentes situations. De plus, nos dossiers se décident grâce à l'information recueillie lors de nos interventions. On part vraiment des réalités des personnes et tentons du mieux que nous pouvons et avec les ressources que nous avons de transformer les pratiques et d'améliorer bien humblement certains petits aspects de la société tout en outillant les personnes pour qu'elles puissent reprendre un véritable contrôle sur leur vie.

De plus, lorsque nous sommes en communication avec elles, nous les invitons à nos activités et à nos ateliers de formation. Elles font plusieurs apprentissages, sont accueillies comme elles sont, regagnent confiance en elles et brisent l'isolement social.

---

## Les pratiques coercitives en psychiatrie

### Objectifs

Tous les dossiers collectifs sont gérés avec un objectif de respect des dispositions légales et des droits reconnus aux personnes, d'amélioration de pratiques ou d'avancées sociales, toujours avec la contribution des membres de l'organisme, dans une optique d'appropriation du pouvoir.

### La garde en établissement

Dans les cas où le tribunal juge que l'état mental d'une personne présente un danger pour elle-même ou pour autrui, la priver de liberté est le choix qu'ont fait nos législateurs. Or, la liberté constitue un droit fondamental.

La loi P-38.001, qui encadre l'application de la garde en établissement, prévoit des mesures rigoureuses afin qu'elle soit appliquée de façon exceptionnelle.

Et pourtant... Le nombre de gardes en établissement est chaque année en croissance.

On ne l'utilise pas seulement de façon exceptionnelle et dans des situations de dangerosité, comme cela est prévu. On prive encore des personnes de leur liberté en toute illégalité.

► **En 2022, on a dénombré 11 894 gardes en établissement à Montréal.**

### Le début d'une nouvelle recherche

La dernière recherche d'Action Autonomie sur la garde en établissement remonte à 2016. Tous les cinq ans, nous compilons des données pour dresser un portrait réel de la situation et développer notre argumentaire en défense de droits.

- Obtention de l'autorisation du tribunal pour la consultation des dossiers de Cour en septembre 2022;
- Début de la compilation des données au palais de justice de Montréal à la fin octobre et poursuite de celle-ci;
- Recueil de six témoignages de personnes ayant vécu une garde en établissement durant la période visée par la recherche. D'autres sont à venir en 2023-24;
- Une vingtaine de questionnaires sur les conditions vécues par les personnes, avant, pendant et après la garde, ont déjà été remplis;
- Compilation des statistiques de garde pour l'année 2021-2022 au Québec.

### Visites dans les établissements et accompagnements

Chaque visite ou chaque téléphone nous permet de maintenir notre vigilance et d'outiller les personnes afin qu'elles soient rassurées et qu'elles comprennent l'état de situation, leurs différents droits et les démarches nécessaires à faire.

► **Ce sont 142 nouvelles personnes qui ont été accompagnées cette année**

### Action collective sur la durée des gardes préventives depuis l'entrée en vigueur de la Loi P-38.001

Les démarches en vue d'une action collective visant le non-respect de la durée des gardes préventives par les établissements de santé se sont poursuivies en collaboration avec le cabinet d'avocats Ménard-Martin.

### Représentations et activités

- Neuf présentations sur la Loi P-38.001 auprès d'étudiants et d'étudiantes postsecondaires et groupes communautaires;
- Tenue d'une activité théâtrale mettant en vedette des personnes ayant vécu une garde en établissement. Elles ont acté la manière dont elles auraient aimé que les situations se passent (avec les forces policières, les voisins, les médecins et le juge) révélant qu'il y a parfois un manque d'humanité qui entoure les services en santé mentale.

### Non-respect des délais de signification

- Communication envoyée au ministre Carmant, au protecteur du citoyen, au CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal, au commissaire aux plaintes de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, à son comité des usagers concernant des délais inacceptables concernant des dossiers de garde en établissement;
- Autres plaintes de même nature contre les quatre autres CIUSSS de l'île de Montréal, le CUSM et le CHUM;
- Rencontre avec un attaché politique du ministre en vue d'exposer la situation;
- Amélioration de la situation et meilleur respect des droits à la suite d'avis envoyés aux établissements par le ministre Carmant, car depuis ce moment, aucune plainte ne nous a été formulée.



## Les autorisations judiciaires de soins et/ou d'hébergement

Une pratique qui prend de plus en plus d'importance et dont l'utilisation est dramatique dans bien des cas. Ces autorisations sont habituellement de trois ans, parfois même plus longues. Il faut sensibiliser le milieu, s'assurer que les soins imposés sont conformes à la décision de la Cour et trouver des façons de veiller à ce que les personnes puissent s'en défendre le mieux possible !

À la suite de la recherche lancée en novembre 2021, des représentations ont été faites :

- Neuf représentations devant des étudiants et étudiantes postsecondaires et groupes communautaires au cours de l'année, ce qui leur permet d'être sensibilisé.es et d'avoir un regard terrain sur la réalité;
- Représentation auprès de 23 juges de la Cour supérieure du Québec en janvier, ce qui est une grande avancée pour les personnes directement concernées, car les requêtes d'établissements sont approuvées au moins partiellement par le tribunal dans plus de 99 % des cas.

Grâce à une initiative personnelle d'une membre d'Action Autonomie, mise sur pied d'un comité sur les AJSH regroupant l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) et le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ), des personnes concernées et chercheur.es. Les quelque 10 rencontres qui ont eu lieu ont permis de participer à :

- Mise sur pied d'un groupe d'entraide réunissant des personnes vivant ou ayant vécu une AJSH.

- Conception d'un argumentaire sur l'AJSH en vue d'une rencontre entre les représentants et les représentantes de l'AGIDD-SMQ et le cabinet du ministre responsable des Services sociaux afin que celui-ci puisse comprendre et pousser le dossier pour mieux encadrer ces autorisations trop souvent accordées.

L'information que nous déployons vis-à-vis ce dossier permet aux personnes visées de pouvoir mieux connaître la situation dans laquelle elles se trouvent, de faire valoir davantage et avec confiance leurs droits et de faire des choix éclairés face à leur traitement.

► **Ce sont 190 nouvelles personnes qui ont été accompagnées cette année.**

### Témoignage de Jean-Michel

Action Autonomie m'a évité une AJSH en m'informant de mes droits et en m'aidant à bâtir mon argumentaire auprès de mon psychiatre. Ensuite, j'ai pu changer de psychiatre qui a été plus compréhensif de ma situation. J'ai pu garder mon emploi avec une dose plus légère de ma médication parce que si j'avais dû prendre ce que le premier psychiatre voulait m'imposer, je n'aurais jamais pu me lever le matin pour aller travailler.

### Les mesures de contrôle en psychiatrie

#### Pour que cesse l'utilisation des mesures de contrôle en psychiatrie

Dans certains établissements, cette pratique continue d'être utilisée bien au-delà de ce que prescrit la loi. Action Autonomie souscrit aux orientations ministérielles publiées en 2002 et qui visent essentiellement un objectif de réduction, voire d'élimination des mesures de contrôle.

- Participation d'Action Autonomie à la Journée nationale « Non aux mesures de contrôle », le 15 mai 2022;
- Des demandes d'accès à l'information ont été envoyées aux établissements et aux CIUSSS afin de compiler les données et de suivre leur évolution dans le temps;
- Sensibilisation de ce dossier à plusieurs reprises auprès de groupes communautaires ou des groupes d'étudiants et d'étudiantes postsecondaires;
- Sujet abordé lors de certaines rencontres des comités sur la primauté de la personne des établissements montréalais.



## Vieillessement et santé mentale



### **Pour de la sensibilisation sur la double stigmatisation associée à l'âge des personnes et à leur état de santé mentale dans la prestation de services de santé mentale.**

Le comité de travail sur le vieillissement et la santé mentale s'est réuni huit fois au cours de l'année 2022-23.

- Présentation devant les membres de six organismes communautaires le contenu de son document de formation Santé mentale et vieillissement : une perspective critique, avec la collaboration et le soutien de M. Jean Gagné, professeur retraité de l'université TELUQ;

- Changement de plan : le comité troque un colloque sur le vieillissement pour un recueil de textes portant sur la problématique avec le concours de plusieurs spécialistes du Québec;
- Tenue d'une belle activité d'idéation collective, en janvier 2023, regroupant la parole des personnes directement touchées par la problématique et animées par celles-ci;

Une grande solidarité règne dans ce comité, ce qui permet à ses membres de renforcer leur confiance et de poursuivre la lutte contre la double stigmatisation liée à leur âge et à leur diagnostic en santé mentale.

### Primauté de la personne

#### Assurer cette primauté au sein de l'organisation des services de santé mentale.

Le Plan d'action interministériel en santé mentale 2021-2026 ne prévoit pas d'action spécifique sur la primauté de la personne, même si elle figure parmi les valeurs.

Presque tous les CIUSSS ont repris leurs travaux, mais avec beaucoup moins de personnes et en vidéoconférence seulement.

Malgré cela, il y a eu 13 participations d'Action Autonomie qui a insisté pour que les travaux des comités de primauté de la personne entraînent des améliorations réelles, mesurables et permanentes en faveur d'un meilleur respect des droits des personnes dans la prestation des services.

Le bilan des actions en faveur de la primauté de la personne a été présenté à des membres d'Action Autonomie en fin d'année.

### Masquage diagnostique

#### Poursuite du travail en collaboration avec des membres d'autres organismes dont l'objectif est une campagne de sensibilisation pour faire cesser le masquage diagnostique.

- Collaboration et participation aux comités la santé sans préjugés (PRISE II, CAMEE, RRASMQ, etc.);
- Rencontre avec une conseillère en éthique pour tenter d'établir une collaboration pour la formation et la sensibilisation du personnel des CIUSSS;
- Deux présentations du film de sensibilisation.

Il est à noter que chaque présentation est faite avec une personne membre directement concernée.



### Participation citoyenne dans le réseau de la santé et des services sociaux

Depuis 2021, Action Autonomie et un groupe de citoyens et citoyennes issus des quatre comités de participation citoyenne en santé mentale (GARE, CPAC, GARP, ESPAC), tentent d'obtenir du financement afin de mettre sur pied une structure régionale montréalaise de participation citoyenne.

#### En 2022-2023

- Accompagnement du groupe de citoyen.nes dans la préparation d'une autre demande; tenue de quatre grandes rencontres;
- Préparation d'un dossier pour une demande auprès des cinq CIUSSS de Montréal;
- Trois rencontres préparatoires avec les directions adjointes Santé mentale et dépendance des cinq CIUSSS de Montréal pour la préparation d'une présentation du dossier auprès des directions Santé mentale et dépendance;

- Obtention d'une lettre d'appui des cinq directions dans notre nouvelle demande de financement auprès du ministre Carmant; on demande 135 000 \$ pour la mise sur pied d'un tel projet qui permettrait l'embauche de deux personnes, entre autres.

Le plan d'action interministériel en santé mentale prévoit un maigre 200 000 \$ pour soutenir l'action de la parole citoyenne et en décembre 2022, on apprend que Montréal recevra 30 000 \$ qu'il doit dépenser avant mars 2023.

Devant le manque certain de financement et l'épuisement des citoyens et des citoyennes engagés, le conseil d'administration décide unanimement de ne pas poursuivre le projet sans financement adéquat.

---

#### Pratiques policières

Accueil d'une stagiaire en technique policière qui nous a permis de sensibiliser cette dernière aux pratiques policières envers les personnes en crise.

Participation à un sondage du commissaire à la déontologie policière pour identifier des organismes qui accompagnent les personnes voulant porter plainte. Le logo d'Action Autonomie est maintenant sur leur portail, et nous avons reçu des appels à ce propos.

Nous n'avons pas pu obtenir d'invitation permettant d'aller rencontrer des étudiants et des étudiantes afin de les sensibiliser et d'améliorer les relations et les interventions auprès des personnes visées.

### Conditions de vie des femmes

- Quatre rencontres du comité des femmes;
- Participation au comité santé de la TGFM et à la réalisation de la Plateforme de revendications féministes pour le droit à la santé;
- Administration d'un sondage concernant les femmes, la pauvreté et la santé mentale auprès des femmes membres.

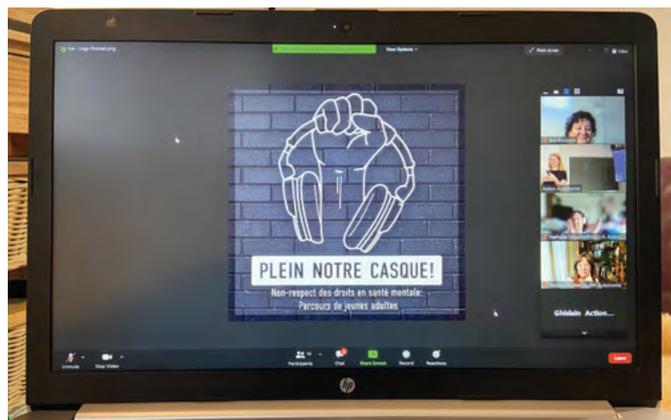
### Lutte à la pauvreté

- Suivi des travaux du mouvement collectif pour un transport public abordable;
- Suivi des travaux de l'OPDS, de la TROVEP et du Front commun des personnes assistées sociales du Québec concernant la revendication d'un revenu de citoyenneté ou d'un revenu social universel garanti;
- Un appui au FCPAS pour la hausse de 200 \$ que peuvent gagner les personnes sans subir de coupe à leurs prestations;
- Pour un rehaussement du financement des groupes communautaires et une amélioration du programme PSOC.

### Le respect du droit au consentement de la personne

#### Projet avec les jeunes qui utilisent des services en santé mentale

- Lancement du balado produit en 2022 dans plus d'une dizaine de sites de diffusion et auprès de plus d'une centaine d'organismes et de ressources;
- Poursuite du travail de réalisation d'affiches portant sur les droits et diffusion auprès de plus d'une centaine de ressources;
- Offre d'ateliers dans les groupes de jeunes (deux à cinq rencontres, une vingtaine de jeunes);
- Consultation auprès de cinq jeunes premiers concernés afin de mieux comprendre les défis de participation aux activités et à la vie associative des organismes en santé mentale.



## Électrochocs

- Élaboration d'une vidéo de sensibilisation « Une descente aux enfers »;
- Organisation d'un rassemblement en mai 2022 où étaient présentes une cinquantaine de personnes pour se prononcer contre cette pratique;
- Participation du député de Rosemont et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé, Vincent Marissal;
- Participation de l'AGIDD, du CEAF, de la TGMF, et de Plein Droits Lanaudière;
- Fin de la recherche sur la pratique des électrochocs en collaboration avec l'ÉRASME;
- Collaboration d'Action Autonomie au comité Pare-Chocs, tenue de quatre rencontres;
- Participation d'Action Autonomie à un reportage de la journaliste Nahila Bendali intitulé Santé mentale : *Un traitement choc quand plus rien ne marche*, diffusé le 15 janvier 2023 à l'émission *Désautels le dimanche* à ICI Première Radio-Canada;
- Suspension des activités du comité Pare-Chocs.



### Activités destinées aux membres et aux sympathisants et sympathisantes d'Action Autonomie

- Lancement du balado et témoignages de jeunes qui ont utilisé des services en santé mentale;
- Diffusion d'un documentaire de témoignages de personnes ayant vécu du masquage diagnostic suivie d'échanges;
- Rôles et responsabilités du conseil d'administration, formation destinée aux nouveaux membres du C.A.;
- Les finances de l'organisme, formation destinée aux nouveaux membres du conseil d'administration pour comprendre toutes les étapes de la comptabilité de l'organisme et mieux saisir leur rôle au sein du conseil;
- Participation de quelques membres à la Journée mondiale sur l'alternative en santé mentale en octobre;
- Formation *L'Autre côté de la pilule* donnée par l'AGIDD-SMQ, formation destinée aux personnes utilisant ou ayant utilisé des services en santé mentale afin de bien comprendre les effets de la médication, de prendre une décision libre et éclairée, d'être mieux équipée face aux abus et de favoriser une prise en charge des personnes par elles-mêmes;
- Atelier théâtre sur la garde en établissement – des personnes ayant vécu la garde en établissement actent la manière dont elles auraient aimé être traitées par le voisinage, par les forces policières, par les professionnels et professionnelles de la santé et par la Cour;
- Activité sur le vieillissement et la santé mentale dans le but de constituer un recueil de textes pour sensibiliser la population à la double stigmatisation;
- Conférence midi portant sur les nouvelles dispositions de la loi sur les revenus de base.





### 103 personnes différentes pour 210 participations

#### Impacts sur les personnes

- Une meilleure connaissance des droits en santé mentale
- Une meilleure compréhension de leur situation
- Une hausse de l'estime de soi
- Un sentiment d'appartenance à un groupe
- Des apprentissages importants pour prendre des décisions éclairées

### Activités de formation *Droits et recours*

Activités réalisées en collaboration avec une personne membre coformatrice.

À l'automne 2023, les formations *Droits et recours* destinées à nos membres étaient de retour en présentiel à l'automne. Toutefois, la participation a été très faible (deux à trois personnes par formation).

Nous avons donc décidé d'ouvrir à nos partenaires communautaires et de tenir les formations en téléconférence, ce qui a augmenté substantiellement les participations, allant de 30 à 70 personnes.

**212 personnes différentes ont participé à ces deux groupes d'activité, pour un total de 491 participations.**

### Activité extraordinaire destinée aux membres et ouverte à tous et toutes

Présentation et critique du nouveau Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026.

**Une rencontre où 54 personnes ont participé.**



## Ateliers de formation donnés à l'extérieur

Notre offre de formation est très variée et s'adapte aux demandes des groupes : des ateliers formels, des discussions, des cafés rencontres, etc.

Autorisations judiciaires de soins et d'hébergement  
Consentement aux soins  
Droits en santé mentale  
Droits des jeunes et santé mentale  
Évolution des droits en santé mentale  
Garde en établissement (Loi P-38.001)  
Loi sur la santé et les services sociaux  
Secret professionnel, confidentialité  
et accès à l'information  
*Self-Advocacy* ou quelques trucs pour vous défendre vous-même  
Travail et santé mentale

### Réseaux Santé et Services sociaux, Établissements scolaires et Justice

Cégep Beauce-Appalaches  
Cégep du Vieux Montréal  
CLSC Hochelaga-Maisonneuve  
Juges de la Cour supérieure du Québec  
Médecin du monde  
Université de Montréal  
Université de Sherbrooke  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Université du Québec à Montréal  
Université du Québec en Outaouais

### Groupes communautaires ayant bénéficié de nos ateliers

Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal  
Association de défense des droits sociaux du Montréal métropolitain  
Bienvenue NDG  
CAMÉÉ  
Carrefour populaire de St-Michel  
Centre de lecture et d'écriture de Montréal  
Centre de soir Denise-Massé  
Centre d'écoute et de référence Halte Ami  
Centre des femmes de Verdun  
CFHI de RDP  
Club Ami  
CSN  
Diogène  
Équi-justice  
Équipe Entreprise  
Groupe d'intervenantes communautaires du quartier Centre Sud  
HLM Richard Angus  
Passages  
PCEIM  
Pitrem, Carrefour Jeunesse-Emploi Mercier  
RRASMQ  
Sentier Urbain  
Table en santé mentale du Sud-Ouest Verdun

**71 rencontres et 1 324 participant.es**

Un organisme comme le nôtre ne pourrait pas exister sans ses membres. Plusieurs sont impliqués dans des comités de travail, ce qui favorise une belle relation de « Par et Pour » et permet à l'équipe de travail de partir de la réalité des personnes pour orchestrer le travail et le plan d'action.

La réorganisation de l'équipe de travail cette année ne nous a pas permis de mettre l'accent sur le

recrutement de nouveaux membres comme nous aurions aimé le faire. Toutefois, le 31 mars 2023, Action Autonomie pouvait compter sur 124 membres, dont 68 actifs et actives.

Avec l'arrivée d'une nouvelle personne au poste de conseillère à la vie associative, à la mobilisation et aux communications, de nouvelles possibilités verront le jour l'année prochaine.

**Au total, ce sont 54 personnes qui se sont impliquées bénévolement pour un total de près de 1 100 heures**

### Participation des membres aux activités démocratiques



#### Le conseil d'administration et le conseil exécutif

Le conseil d'administration d'Action Autonomie est composé de neuf personnes qui utilisent ou qui ont utilisé des services en santé mentale. Le conseil d'administration s'est réuni 11 fois au cours de l'année 2022-2023.

Pour chaque rencontre du conseil, le conseil exécutif se réunit au préalable pour convenir des ordres du jour et de la distribution de la présentation des points, à l'aide, bien sûr, de la coordonnatrice qui les accompagne.

De plus, les membres du comité exécutif sont appelés à collaborer à des travaux avec la coordination. Mentionnons les travaux du trésorier qui doit approuver le paiement des factures, signer les paiements bancaires ainsi que les relevés de paie ainsi que l'engagement de la présidente pour quelques collaborations.

## Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 7 juin 2022 en mode hybride, et nous avons pu compter sur la présence de 33 personnes. À cette occasion, les membres et l'équipe de travail avaient préparé un petit hommage à Nicole Cloutier, la coordonnatrice en poste depuis près de 30 ans, et à Ghislain Goulet, organisateur communautaire d'Action Autonomie depuis 25 ans.



## Le comité de sélection

Le comité ad hoc de sélection est un comité formé par le conseil d'administration chaque fois qu'un nouveau poste permanent est ouvert. Cette année, le comité s'est réuni trois fois.

30 heures de participation

## Le comité Vieillesse

Comme mentionné précédemment, le comité Vieillesse se rencontre pour discuter de certains enjeux. Cette année, le comité s'est réuni huit fois.

224 heures de participation

## Une rencontre d'orientation équipe et conseil d'administration

Le 15 mars 2022, les membres de l'équipe et du conseil d'administration se sont réunis dans les locaux des Compagnons de Montréal pour une journée de réflexion qui a servi à établir les grandes orientations du plan d'action 2023-2024. Animées par l'équipe de la firme PAIR, les personnes présentes se sont senties partie prenante de la démarche.



## Le comité Journal

Malheureusement, cette année, le comité ne s'est réuni qu'une seule fois. Il faut dire que l'arrivée d'une nouvelle personne responsable, son intégration et la réorganisation des activités postpandémiques n'ont pas aidé à la mobilisation. De nouvelles idées sont prévues pour la prochaine année.

20 heures de participation

## Le comité Femmes

Quant au comité femmes, il s'est réuni cinq fois

120 heures de participation

### Les activités ludiques

Une rentrée ensoleillée qui a rassemblé quelque 32 personnes et dans laquelle on a dévoilé les activités de l'année.



Des réjouissances qui ont comblé 69 personnes lors de la rencontre annuelle de fin d'année, qui s'est déroulée pour la dernière fois au Pavillon d'éducation communautaire de Hochelaga-Maisonneuve.

## Participations et partenariats

**Action Autonomie collabore avec plusieurs groupes, chercheurs et chercheuses, cabinets d'avocats, instances et institutions diverses. Des personnes membres de l'équipe participent à des rencontres de concertation, à des réunions, participent à l'AGA de certains groupes ou siègent à leur conseil d'administration.**

Les plus importants sont :

### RRASMQ

- Une membre d'Action Autonomie est déléguée et siège au conseil d'administration;
- Participation à dix rencontres de travail du comité la Santé sans préjugés;
- Participation à trois rencontres de travail du comité Politique;
- Participation à trois rencontres de travail sur le comité anniversaire.

Cabinet d'avocats Ménard-Martin, pour plusieurs dossiers de personnes et notre action collective

Comité sur les AJSH en collaboration avec l'AGIDD-SMQ, le RRASMQ, Prise II et Camée

- Participation à huit rencontres de travail du comité et de son sous-comité;

Participation à cinq rencontres du Comité sur la judiciarisation en santé mentale Chercheure Emmanuelle Berhmein de l'Université d'Ottawa

ÉRASME – Recherche sur les électrochocs et amorce du projet concernant différentes formes de discrimination en santé mentale

OPDS – Échange de services de formation

Quinze participations aux comités de primauté

- Table de concertation des partenaires en santé mentale et dépendance du Sud-Ouest-Verdun;
- Table de concertation en santé mentale Ahuntsic-Cartierville-Montréal-Nord;
- Table de concertation en santé mentale de l'Est de l'île de Montréal;
- Table de concertation en santé mentale et dépendance du Sud-Ouest-Verdun;
- Table des partenaires du réseau local de services en santé mentale Jeanne-Mance.

### RAPSIM

- Trois participations au comité Opération Droit devant;

### TGFM

- Dix-sept participations au comité santé de la Table;

### Université de Montréal

- Un étudiant et une étudiante du programme Pro bono du Canada ont préparé une présentation sur la nouvelle loi du curateur public destinée à nos membres.

### Communications

Envoi de **2 000 dépliants** sur le territoire montréalais couvrant le **réseau de la santé** et les **groupes communautaires en santé mentale**

Distribution de **500 dépliants** auprès des **institutions scolaires et groupes communautaires**

Distribution de 400 exemplaires de la dernière parution du **journal La Renaissance** auprès des membres d'Action Autonomie et des organismes communautaires

Près de **2 600 courriels de promotion** destinés à nos membres

Près de **3 000 personnes et organismes joints** pour les activités publiques offertes par Action autonomie

**Neuf entrevues média**

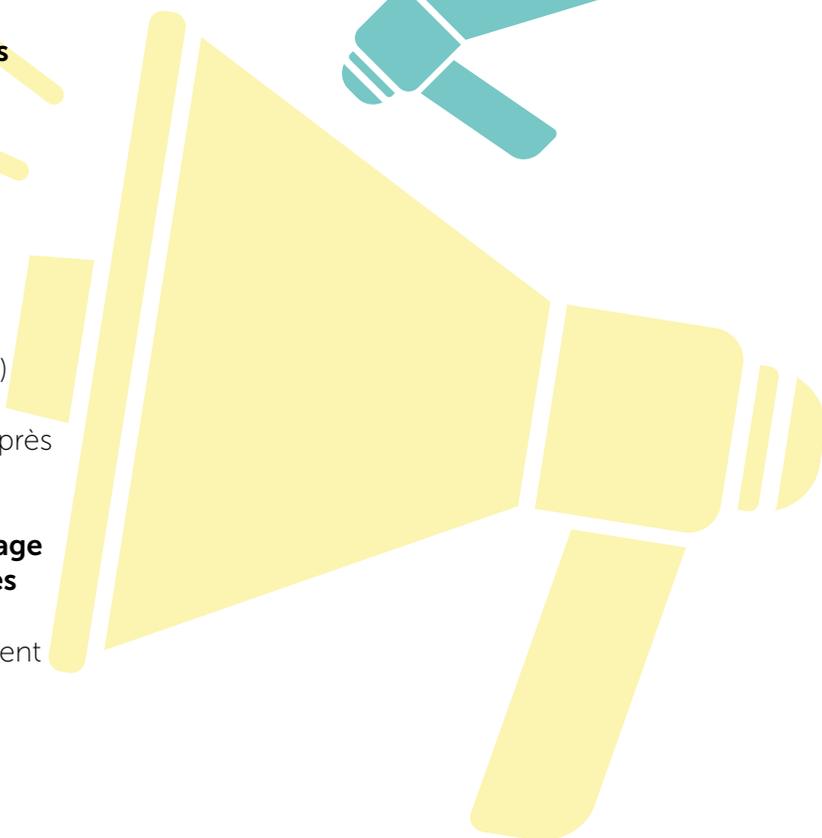
**Six communiqués de presse**

**Sept activités** autres (discussions avec des journalistes sur des sujets chauds de l'actualité)

**Deux activités de promotion** extérieure pour près de 350 personnes atteintes

Plus de **2 000 personnes abonnées à notre page Facebook**, près de **12 000 personnes atteintes**

Quant à notre **site Internet**, plusieurs demandent qu'on puisse le mettre à jour et le rendre plus accessible, ce qui sera fait au cours de l'année prochaine.



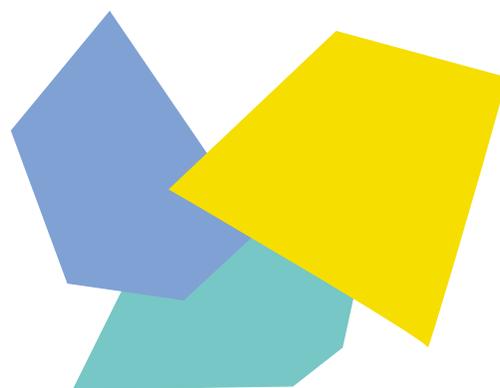
# Perspectives 2023-2024

Comme groupe de défense de droits et comme groupe d'action communautaire autonome, Action Autonomie a tout à fait sa place et sa raison d'être dans une société qui stigmatise encore trop les personnes utilisatrices de services en santé mentale.

Action Autonomie doit rester vivant.

Pour ce faire, notre organisme doit s'adapter aux nombreux changements de cette société qui évolue très vite, qui creuse les inégalités sociales et qui nous laisse impuissant.es face à de multiples problématiques qui touchent les personnes les plus fragilisées.

C'est pourquoi en 2023-2024, ensemble, nous travaillerons à définir une vision d'avenir pour avancer dans la bonne direction, tout en demeurant fidèles à nos racines et à nos fondements d'action communautaire autonome (ACA).



Soyons nombreux et nombreuses pour y participer, car ensemble, nous sommes plus forts, nous sommes plus fortes.

# Remerciements

## Un énorme merci à tous nos partenaires

### Partenaires financiers



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Emploi-Québec

CIUSSS du Centre-Sud de l'île-de-Montréal



**Centraide**

### Commanditaires et donateurs

Arhoma, Boulangerie  
Bijoux Mathieu Blanchard  
Caisse Desjardins Cité du Nord  
Centre communautaire Petite-Côte  
CFMTL – Club de Football de Montréal  
Cinéma Beaubien, du Parc et du Musée  
Club de hockey Canadien  
CSN - Confédération des syndicats nationaux  
Bureau du député de Rosemont, Vincent Marissal  
Bureau de la députée de Sainte-Marie-St-Jacques, Manon Massé  
Dollorama  
Écomusée du fier monde  
Éditions ÉcoSociété  
Espace pour la vie (Biodôme, Planétarium, Insectarium et Jardin botanique)  
Evenko  
Groupe Fides  
Guidatour  
Karine Joncas Cosmétiques  
Les grands explorateurs  
LowLife Mtl – Roller Skate Shop  
Maison L'Échelon  
Maison Simons  
Musée Pointe-à-Callières  
Orchestre métropolitain  
Renaissance  
Soulières Éditeur  
Théâtre du Rideau Vert  
Théâtre La Chapelle  
TOHU, cité des arts du cirque  
Tozzi – Mode hommes et femmes et Espace café

### Partenaires

Nous remercions tous ces partenaires qui nous ont conseillé, qui ont relayé nos informations, qui nous ont appuyés dans nos démarches, qui nous ont prêté des locaux, qui nous ont aidés à organiser des activités et événements, etc.

ACSM Association canadienne pour la santé mentale  
AGIDD-SMQ Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec  
Aide juridique de Montréal et Laval  
Cabinet d'avocats Hélène Guay  
Cabinet d'avocats Ménard-Martin  
Cabinet d'avocats Med Légal  
Cabinet d'avocats Poudrier Bradet  
CAMÉE – Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel de Montréal-Nord  
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal  
CIUSSS de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal  
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal  
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal  
CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal  
Comité détresse psychologique et santé mentale Rosemont  
CRÉMIS – Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté  
Emmanuelle Bernheim  
ÉRASME – Équipe de recherche-action en santé mentale et culture,  
FRAPRU – Front d'action populaire en réaménagement urbain  
Hôpitaux montréalais qui ont un service de psychiatrie  
M. Jean Gagné, professeur à la retraite de la TÉLUQ  
Ligue des droits et libertés  
L'OPDS - Organisation populaire des droits sociaux  
Prise II  
Le RACOR – Réseau alternatif et communautaires des organismes communautaires en santé mentale de l'île de Montréal  
Le Rebond - Mouvement jeunes et santé mentale  
Me Lahceme Allem  
RRASMQ (Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec)  
ReprésentAction  
Le RIOCM – Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal  
Le Salon des ressources en santé mentale de l'Est de Montréal  
Table de concertation des partenaires en santé mentale et dépendance du Sud-Ouest-Verdun  
Table de concertation en santé mentale Ahuntsic-Cartierville-Montréal-Nord  
Table de concertation en santé mentale de l'Est de l'île de Montréal  
Table de concertation en santé mentale et dépendance du Sud-Ouest-Verdun  
Table des partenaires du réseau local de services en santé mentale Jeanne-Mance  
La TROVEP – Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire  
RAPSIM – Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal  
TGFM – Table des groupes de femmes de Montréal

Un grand merci également aux nombreuses personnes qui ont contribué par des dons individuels.



## Conseil d'administration 2022-2023

Rangée avant : Nathalie Deguire, Frédéric Hutow, Dianne Saint-Pierre, Line Robitaille  
Rangée arrière : Linda Little, Mitsou Lefebvre-Lafrance, Grace Davis, Daniel Foucher, Sylvain Desforges

Action  
Autonomie



Le collectif  
pour la défense  
des droits  
en santé  
mentale  
de Montréal

3958, rue Dandurand, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H1X 1P7

T. 514 525-5060

F. 514 525-5580

[lecollectif@actionautonomie.qc.ca](mailto:lecollectif@actionautonomie.qc.ca)

[www.actionautonomie.qc.ca](http://www.actionautonomie.qc.ca)

**Heures d'ouverture**

9 h à midi et de 13 h à 17 h  
du lundi au vendredi  
toute l'année, sauf jours fériés



actionautonomie